



ÉCONOMIE, EMPLOI ET INNOVATION – DÉCEMBRE 2023

NOUVELLE APPROCHE DU FINANCEMENT POUR UN MEILLEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONTEXTE



crédits : CESER Réunion

À l'heure des défis et des enjeux des mutations socio-économiques réunionnaises, de l'accroissement de l'instabilité économique et sociale (tension géopolitique, guerre en Europe, inflation, augmentation du coût du fret, crise des gilets jaunes, etc.) le CESER, dans l'impulsion amenée par le nouveau schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) élaboré en 2022 et intitulé « la nouvelle économie », et en amont du prochain contrat de convergence et de transformation (CCT) 2024-2027, a souhaité apporter son éclairage et ses réflexions dans le but d'insuffler une approche territorialisée du financement du développement économique de La Réunion.

« La question préalable à tout développement économique est d'abord de savoir si le territoire dispose des moyens de sa politique tant sur le plan humain que technique mais également sur le plan financier. Aussi, notre approche ne peut pas faire l'économie de définir en quelque sorte les contours du « budget » de la « maison Réunion ». Néanmoins, après un certain nombre de recherches et d'auditions des autorités compétentes en la matière, force est de constater qu'une information complète, consolidée et structurée sur le poids total des ressources dont dispose notre territoire pour une année budgétaire donnée, n'existe pas ! »

M. Marcelino BUREL

Président de la commission

« économie, emploi et innovation »



OBJECTIFS

L'objectif de ce rapport est de proposer une approche combinée du financement apporté par les différents acteurs, publics, financiers et économiques afin d'améliorer et de diversifier l'utilisation des ressources financières et ainsi promouvoir le développement et la résilience de l'économie réunionnaise. Ce rapport ne constitue pas une étude détaillée de nouveaux instruments financiers à mettre en place sur le territoire mais se propose d'ouvrir la voie à une réflexion sur les conditions, les méthodes, les démarches et autres approches possibles en matière de financement.

L'élaboration de ce rapport s'est appuyée sur les matériaux issus des auditions et contributions de plus de 45 personnes représentant 39 organisations différentes. Le CESER a choisi de réaliser ces

auditions sous le format de six tables rondes au cours desquelles plusieurs intervenants, accueillis en simultané, ont partagé et échangé leurs visions sur cette problématique du financement.

Le CESER propose dans cette contribution, en premier lieu et au-delà de l'aspect technique du financement, une réflexion sur les enjeux et l'utilisation des financements sur le territoire. Le rapport cherchera ensuite à donner un éclairage sur les conditions nécessaires pour favoriser le développement économique, puis une réflexion sur des produits financiers adéquats quant à une politique de financement qu'il serait opportun de mettre en œuvre pour permettre à la Réunion de se renouveler. Enfin le CESER soulignera les démarches innovantes et les moyens agiles proposés par les acteurs du territoire.

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

PRÉALABLE PRÉCONISATION N° 1 Créer un observatoire des mutations et avoir une capacité d'anticipation et de résilience face aux mutations économiques, sociales et environnementales

LES CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ Meilleure coordination de l'action régionale

PRÉCONISATION N° 2 Mettre en place une « conférence des territoires ultramarins »

PRÉCONISATION N° 3 Réunir les acteurs locaux dans un « comité territorial du financement »

■ Développer la culture financière

PRÉCONISATION N° 4 Développer la culture financière de l'entrepreneur

PRÉCONISATION N° 5 Renforcer la professionnalisation de l'accompagnement

PRÉCONISATION N° 6 Déployer des prestations de conseil en gestion financière (PCGF)

PRÉCONISATION N° 7 Conditionnaliser certaines aides et subventions

■ Renforcer les dispositifs et parcours d'accompagnement

PRÉCONISATION N° 8 Favoriser l'accompagnement par un expert-comptable et inciter à la complémentarité des différents acteurs de l'accompagnement

PRÉCONISATION N° 9 Mettre en place un « parcours créateur » en deux étapes

PRÉCONISATION N° 10 Accompagner les entreprises du territoire dans la démarche RSE

■ Adopter une stratégie de communication

PRÉCONISATION N° 11 Adopter une stratégie de communication afin de faire connaître les dispositifs et valoriser la culture entrepreneuriale

OUTILS FINANCIERS ADÉQUATS

■ Dimensionnement adapté des outils financiers et appropriation des solutions favorisantes

PRÉCONISATION N° 12 Développer des solutions alternatives et favoriser la simplification pour les TPE

PRÉCONISATION N° 13 Mise en place d'incitation fiscale à la recapitalisation

PRÉCONISATION N° 14 Créer un fonds d'investissement public et privé

PRÉCONISATION N° 15 Fluidifier les délais d'instruction et de versement des aides et subventions

PRÉCONISATION N° 16 Faire appliquer strictement les délais de paiement par les collectivités

■ Fonds de garantie régional

PRÉCONISATION N° 17 Disposer d'une politique de soutien indirect au financement des entreprises au travers d'un fonds de garantie régionale

PRATIQUES AGILES ET AUTRES APPROCHES DES ACTEURS LOCAUX

■ Structurer les pratiques agiles

PRÉCONISATION N° 18

Redonner force au réseau formel

PRÉCONISATION N° 19

Étendre la présence au national

PRÉCONISATION N° 20

Renforcer le relais international pour le financement

